



Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ain

## **PLAINE DE L'AIN RÉNOV'+, au service des habitants pour faire les bons choix dans leurs travaux d'amélioration de leur logement**

# **Plaine de l'Ain Rénov'+**

**Plaine de l'Ain Rénov'+ est le service public de proximité mis en place par la communauté de communes de la Plaine de l'Ain pour aider les habitants dans les travaux de rénovation énergétique et d'amélioration de leur logement.**

**Quels travaux sont à réaliser en priorité ? Quel est le budget ? Puis-je obtenir des aides financières ? Où trouver des artisans ? ...**

Vous souhaitez réduire les consommations énergétiques de votre logement tout en augmentant votre confort mais vous ne savez pas par où commencer ? Vous voulez participer à la transition énergétique et la baisse des émissions de CO<sub>2</sub> ?

La Communauté de Communes Plaine de l'Ain (CCPA) a mis en place un service d'accompagnement des projets de rénovation énergétique et d'amélioration de l'habitat, que vous résidiez en maison individuelle construite il y a plus de 2 ans ou en copropriété : Plaine de l'Ain Renov +.

La communauté de communes de la Plaine de l'Ain a choisi l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ain – l'ALEC 01 pour animer ce dispositif.

Pour votre projet de rénovation thermique ou de réhabilitation complète, un conseiller Plaine de l'Ain Renov'+ vous propose un premier niveau d'informations gratuites, objectives et indépendantes sur simple appel au 04 74 14 71 46 (prix d'un appel local). Urbanis prend le relais des accompagnements rentrant dans les conditions de ressources de l'ANAH (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat).

Pour votre projet d'accessibilité de l'habitat, pour les personnes à mobilité réduite, contactez directement Urbanis au 04 82 91 85 03 (prix d'un appel local).

Les ménages qui sont au-dessus des conditions de ressources de l'ANAH peuvent également bénéficier d'un accompagnement personnalisé et complet d'aide à la rénovation énergétique performante à chaque étape de leur projet :

- visite du logement à rénover
- aide à la définition d'un plan de travaux personnalisé
- mise en relation avec des entreprises locales qualifiées
- étude des devis et conseils dans le montage des dossiers d'aides financières
- accompagnement à l'optimisation du logement rénové
- suivi des consommations énergétiques après travaux

Pour vos travaux, le conseiller vous propose une liste d'artisans locaux reconnus garants de l'environnement – RGE - s'engageant à respecter la charte qualité du dispositif.

En plus des aides mobilisables déjà existantes, des aides financières aux travaux de rénovation énergétique sont également proposées par la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain. Des aides bienvenues dans votre projet d'isolation et/ou d'installation d'une énergie renouvelable. Et cela, sans aucune condition de ressources !

### **Des rendez-vous en toute sécurité dans le respect des règles d'hygiène.**

Votre conseiller vous rencontrera dans un environnement sécurisé : soit par téléphone, soit en rendez-vous en permanence si les conditions réglementaires le permettent (bureau et chaises nettoyés entre chaque rendez-vous, salle aérée, port du masque, distance physique et gel hydroalcoolique à disposition).

**Pour plus d'informations, prenez rendez-vous avec le conseiller Plaine de l'Ain Renov + au 04 74 14 71 46 pour vos projets de rénovation thermique ou réhabilitation complète, ou Urbanis [www.clicrdv.com/urbanis-lyon](http://www.clicrdv.com/urbanis-lyon) pour votre projet d'accessibilité de l'habitat, pour les personnes à mobilité réduite.**

**Rendez-vous => Rencontre /ou entretien à la Maison France Services, espace Agora, 5 rue Berthelot à Ambérieu-en-Bugey. Permanences sur rdv les lundis et vendredis de 08h30 à 18h00 et le 1<sup>er</sup> jeudi du mois de 13h30 à 18h selon les conditions sanitaires en vigueur.**